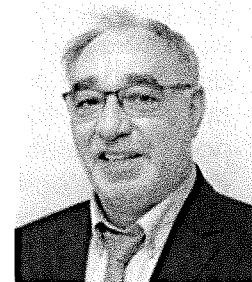


Site internet : www.smdev88.fr



Serge RENAUX
Président du S.D.E.V.

« Le 30 septembre 2020, le Comité Syndical, nouvellement élu, m'a accordé sa confiance pour la mandature 2020-2026, et je l'en remercie.

De grands projets nous attendent, mes collègues élus et moi-même : renouvellement du Cahier des Charges de Concession avec Enedis, mise en œuvre d'actions en faveur de la transition énergétique (à commencer par le déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques), et toujours, développement de réseaux électriques performants au service de tous les Vosgiens.

Fort d'un équipe administrative compétente et de techniciens qualifiés, je veillerai donc à ce que le SDEV continue à travers ses actions à porter les valeurs du service public de la distribution électrique, pour toutes les communes des Vosges, petites ou grandes. »

Créé en décembre 1994, le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V.) est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (378 986 habitants).

Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la gestion (près de 11 000 km et 5 700 postes de transformation) à l'entreprise ENEDIS, dont il contrôle annuellement l'activité.

Depuis 2008, le Syndicat exerce les missions de maîtrise d'ouvrage sur le réseau électrique :

- des travaux d'**enfouissement** (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines)

En 2019 : 4 580 500 € (31 chantiers)

- des travaux d'**extension** (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales

En 2019 : 1 630 000 € (88 chantiers)

- des travaux de **renforcement** (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers) et de

sécurisation (remplacement des réseaux basse tension en fils nus par du câble torsadé) dans les communes rurales

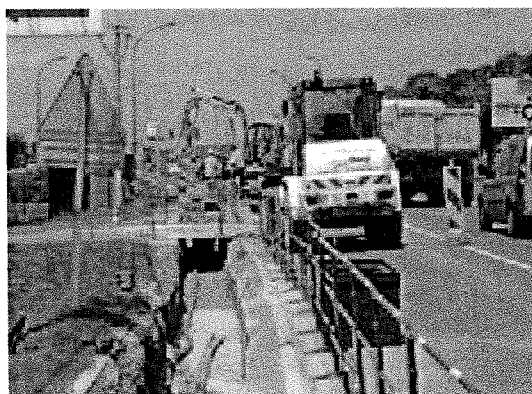
En 2019 : 1 920 000 € (23 renforcements et 9 sécurisations)

- des travaux de génie civil du réseau de communications électroniques coordonnés aux travaux relatifs au réseau électrique

En 2019 : 1 930 000 € (78 chantiers)

Il exerce également la compétence relative aux réseaux d'**éclairage public** pour les 266 communes qui lui ont confié cette mission.

En 2019 : 2 345 000 € (39 chantiers)



Des actions en faveur de la transition énergétique :

Au-delà de sa mission première de développement (en gestion ou en régie) de réseaux de distribution électrique performants sur l'ensemble du territoire vosgien, le SDEV s'engage dans des actions de transition énergétique : déploiement à venir de bornes de recharge pour véhicules électriques, renouvellement progressif de son parc automobile par des véhicules électriques ou hybrides, implantation de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation, conseils et accompagnement aux communes notamment en matière d'économies d'énergie (éclairage public),...

Des Agents et des Elus à votre service :



Le Président et les Vice-Présidents (de g. à d. : MM CHAPELIER, GUGLU, RENAUX, ANTONOT, COMBEAU)

Les locaux sis 59 Rue Jean Jaurès à Epinal, étant devenus trop exigus, et le montant des investissements envisagés pour leur mise aux normes actuelles étant trop importants, le Comité Syndical a décidé d'acquiescer de nouveaux locaux.

Ainsi, depuis le 3 mars 2020, notre **équipe de 19 agents** vous accueille au **28 Rue de la Clé d'Or à Epinal, du lundi au vendredi (8h00-12h00 / 13h00-17h00)**.

Information COVID19 : Perturbation du déroulement des chantiers

Suite à la propagation du virus et au confinement, ce sont 140 chantiers sous maîtrise d'ouvrage du SDEV qui ont été stoppés le 16 mars 2020.

Les missions d'études ont été poursuivies dans la mesure du possible.

Le télétravail a été mis en place à partir du 17 mars 2020 pour l'ensemble des agents du SDEV, afin de poursuivre l'activité, notamment réaliser les chiffrages des projets et traiter les factures des prestataires du SDEV avec une grande réactivité dans un objectif de soutien du tissu économique.

A compter de début mai, l'activité a repris progressivement sur les chantiers et cette reprise s'est accélérée depuis le 11 mai 2020.

A fin mai 2020, seulement 50% des chantiers stoppés avaient connu un redémarrage, celui-ci étant progressif pour permettre la formation des personnels des chantiers à l'application des gestes barrière et des mesures de prévention.

Le rythme normal de réalisation des travaux n'a pu être atteint qu'à l'issue de l'été 2020.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Syndicat ou à visiter son site www.smdev88.fr